

Avant la saisie dans PROSPER toute prescription d'API d'un montant supérieur ou égal à 6000€ doit faire l'objet d'un mail à ctef@mdef-lyon.fr indiquant:

- . nom / prénom / âge / niveau / CV à jour du demandeur
- . devis de la formation envisagée
- . éléments de validation du projet (périodes d'immersion, stages, EMT, etc.)
- . lettre de motivation du demandeur

--> Ces demande d'API doivent désormais être validées par l'ensemble des réseaux prescripteurs et le CTEF. Ils disposent de 7 jours à compter de l'envoi du mail pour demander des précisions

--> au delà de ce **délai de 7 jours**, vous pouvez prescrire l'API dans PROSPER en suivant le cadrage ci-dessous.

API et API-CARED	Cadrage Région (application stricte par l'ASP) :	Cadrage CTEF GLYCEN --> Indiquer IMPERATIVEMENT " <i>Plan d'action CTEF</i> " dans la prescription PROSPER avec le motif dans l'argumentaire (à défaut seul le cadrage Région sera appliqué):	Dérogation au cadrage régional des CARED** --> Indiquer " <i>Dérogation CARED</i> " dans PROSPER UNIQUEMENT dans le cas prévu localement :
Publics éligibles sauf CARED	Jeunes (-de 26 ans à l'entrée en formation) indemnisés ou non et DE non indemnisés	DE indemnisés éligibles pour les API Création	
Niveaux des candidats sauf CARED	Niveaux IV, V, Vbis et VI ou dont la qualification est obsolète soit du fait de son inadaptation au marché du travail soit parce que la personne n'a pu exercer une activité en rapport avec sa qualification depuis au moins 2 ans	niveau III éligible pour les TH	
Nature des formations sauf CARED	Formation n'existant pas dans les programmations régionales sauf : - s'il n'y a pas d'offre à moins d'1h30 (A-R) du domicile du demandeur - ou si dans un métier en tension et avec accord du SOF, la session démarre dans plus d'1,5 mois		
Finalité des formations	Compétences premières ou qualification professionnelle ou certification professionnelle		
Formations exclues sauf CARED	. Transport – Logistique . Ambulancier . Coiffure – Esthétique . Culture/spectacle vivant . Métiers de l'aéroportuaire(*CTEF) . Permis d'exploitation et hygiène alimentaire (*CTEF) . BPJEPS activités équestres . Métiers du secteur nucléaire et chimique (*CTEF) . Taxi et conducteur de voiture de tourisme VTC	*éligibles sans CARED : . Métiers de l'aéroportuaire si projet validé avec (EMT ou PMSMP*** si possible) et anglais courant exigé . Permis d'exploitation et hygiène alimentaire . Métiers du secteur nucléaire et chimique	
Formations strictement exclues	. Admissibilité au BEPECASER . CQP APS inférieur à 140 H . Aide-soignant et auxiliaire de puériculture . BAFA . BAFD . Formations par correspondance . Permis B . Formations généralistes en langues . Développement personnel (coaching ...) . Paramédical non réglementé (kinésiothérapie, sophrologie, aromathérapie...)		
Coût de la formation	En cas de dépassement des barèmes horaires régionaux : 2ème devis obligatoire et recherche de cofinancement (AGEFIPH, FAJ, employeur potentiel, PLIE, etc.) En cas de dépassement des barèmes en raison de la spécificité de la formation : solliciter les services de la Région (api@rhonealpes.fr)		
Durée de la formation sauf CARED	Formation de 12 mois maximum		
	35 heures hebdomadaires maximum		
	800 heures de formation en centre maximum		
	Durée en entreprise inférieure ou égale à 50 % de la durée totale de la formation		
	Formations de moins de 5 jours ouvrés ne doivent pas excéder 8h par jour		
Modalités de prescription	Prescription validée dans PROSPER minimum 5 jours avant le démarrage de l'action	Prescription validée dans PROSPER minimum 12 jours avant le démarrage de l'action	
Formation à l'étranger	Inéligibilité des formations organisées entièrement à l'étranger par un organisme ne siégeant pas en France		
Contrats de travail éligibles aux CARED	. CDI . Contrats en alternance . Contrats saisonniers . CTT de 6 mois suivis de CDI . CDD de 6 mois minimum après validation du CTEF (hors contrats aidés et emplois avenir) . Minimum 25 heures hebdo (sauf TH)		CDD de 6 mois éligibles sans validation du CTEF

** promesse d'embauche

*** PMSMP : Période de mise en situation en milieu professionnel